



Challenge Eric Devillers

Dimanche 19 juin 2022

Avis de Course



Le **Royal Yacht Club de la Meuse**, a le plaisir de vous convier à la régates qu'il organise à :
Rue de l'Île Monsin, 2 à 4020 Liège Belgique

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle de cet AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. Règles

La régates sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2021 - 2024.
- 1.2. Les prescriptions nationales de *Belgian Sailing* <https://belgiansailing.be/fr/documenten/>;
- 1.3. En cas de conflit dans une traduction, le texte français prévaudra.

2. Instructions de Course

- 2.1. Les instructions de course seront disponibles le 19 juin au secrétariat de la régates.
- 2.2. Les IC seront affichées au tableau officiel situé au club-house du RYCM et une copie sera remise aux équipages lors de l'inscription.

3. Communication

[DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4. Admissibilité et inscription

- 4.1. La régates est ouverte à tous les bateaux de type : dériveurs, quillards de sport et habitables transportables.
- 4.2. Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et le renvoyer par mail à : regates@rycm.be ou en complétant le formulaire sur place le jour de la régates.
- 4.3. Pour s'inscrire, les concurrents doivent se présenter avec les documents suivants :
 - Une licence de compétition valide ;
 - Une attestation médicale si nécessaire ;
 - Une autorisation parentale pour les mineurs d'âge ;
 - Éventuellement leur autorisation de port de publicité,
 - Pour les concurrents étrangers, une justification d'appartenance à une autorité nationale membre de World Sailing.
- 4.4. La confirmation d'inscription se fera le dimanche 19 juin de 8h00 à 10h00, au secrétariat de la régates.

5. Droits à payer

La participation à la régates s'élève à **15€ par bateau** (paiement au comptant uniquement)



7. Publicité

- 7.1. [DP] [NP] Les bateaux et/ou les concurrents peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (voir le code de publicité de World Sailing).
7.2. La publicité pour le tabac est interdite en Belgique

9. Programme

- 9.1. Confirmation d'inscription : le 19 juin 2022 de 8h00 à 10h00
9.2. Jour de course : dimanche 19 juin 2022
9.3. Nombre de courses : un maximum de courses
9.4. L'heure prévue pour le premier signal d'avertissement de la première course est 10h30
9.5. Il n'y aura pas de signal d'avertissement après 16h00

13. Les parcours

Les parcours à effectuer seront décrits dans les instructions de course.

15. Classement

- 15.1. Le système de classement est le classement par coefficient FFVoile « voile légère ». Les bateaux habitables se verront octroyer un coefficient adapté à la voile légère.

- 15.1.1. Les coefficients voile légère sont consultables sur le site :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Deriveurs>
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Listing/ratings.asp?Id=Quillards>

- 15.1.2. Les coefficients des habitables consultables sur :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/coefficients.aspx>
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/habitable/OSIRIS/table.aspx>

- 15.1.3. L'intégration des bateaux habitables en voile légère se fait via le calcul :

$$\frac{1000}{\text{coefficient osiris}} = \text{coefficient voile légère}$$

- 15.2. 3 courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.
15.3. a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses
b) Quand de 4 à 7 courses ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

16. Bateaux accompagnateurs

[DP] Les bateaux accompagnateurs (Hors-bords sécurités) sont mis en œuvre par le club, ils peuvent être appelés à assurer la sécurité par le comité de course.

17. Bateaux loués ou prêtés

Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son identification de voile avant la première course.

21. Protection des données

21.1. Droit à l'image et à l'apparence

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFYB, la Belgian Sailing et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.



12.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFYB et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de l'autorité organisatrice, de la FFYB et ses sponsors. La FFYB en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFYB peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant info@ffyb.be ou par courrier au siège social de la Fédération Francophone du Yachting Belge en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

22. Établissement des risques

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

23. Assurance

Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de 1.500.000 € ou son équivalent.

24. Prix

Des prix seront distribués comme suit :

- Un prix pour les trois premiers du classement ;
- Un souvenir pour chaque compétiteur

25. Informations complémentaires

5.1. Pour toute information complémentaire, veuillez contacter l'autorité organisatrice : regates@rycm.be.

5.2. Horeca :

Le club-house sera ouvert.

Un barbecue sera préparé en extérieur :

Grand pain-saucisse-salade au prix de 7 euros, réservation souhaitée auprès de catering@rycm.be

5.3. Les douches et vestiaires seront accessibles.

5.4. Le RYCM peut mettre à disposition quelques bateaux pour les régatiers ne disposant pas ou plus de bateau afin qu'ils puissent participer à la régates (mieux vaut réserver).

Renseignements : activitesnautiques@rycm.be

**BULLETIN d'INSCRIPTION**

Nom de l'épreuve : **Challenge Eric Devillers**
Date complète : **dimanche 19 juin 2022**

Merci de compléter ce document de manière lisible.

<u>Données Bateau</u>	
Classe	
Nom du bateau ou de l'équipage Si équipage, choix libre du nom	
N° de voile complet (exemple : BEL 1)	
Autorisation de port de publicité	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

<u>Données Concurrent(s)</u>		
	<u>Barreur</u>	<u>Équipier(s)</u>
NOM		
Prénom		
Date de naissance (jj/mm/aaaa)		
Club		
N° de licence de compétition		
Adresse civile		
Code Postal		
Ville		
Pays		
Téléphone		
Adresse mail		

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes les règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Signature du Barreur Date :	Signature du/des équipier(s) Date :	Autorisation parentale pour les mineurs Date :
---------------------------------------	---	--